



**Déclaration de Mgr Matthieu Rougé  
Évêque de Nanterre pour les Hauts-de-Seine  
Samedi 17 juillet 2021**

Le Motu Proprio *Traditionis Custodes* publié hier par le Pape François a pu susciter de l'inquiétude dans les communautés qui célèbrent habituellement selon le Missel de 1962.

Il me semble que ce que nous vivons si paisiblement dans notre diocèse n'est guère impacté par les directives nouvelles. La fonction régulatrice du Vicaire épiscopal chargé de la « forme extraordinaire » y est même confirmée.

Que les communautés concernées soient donc assurées, comme et avec tout le diocèse, de la sollicitude durable, bienveillante et priante de leur évêque.

Mgr Matthieu Rougé, évêque de Nanterre